

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 25627

Numéro SIREN : 538 339 805

Nom ou dénomination : AVRIL ARCHITECTURES

Ce dépôt a été enregistré le 21/02/2018 sous le numéro de dépôt 16522



20180165222016

DATE DEPOT : 21/02/2018

N° DE DEPOT : 16522

N° GESTION : 2011B25627

N° SIREN : 538339805

DENOMINATION : AVRIL ARCHITECTURES

ADRESSE : 41 rue Meslay 75003 Paris

MILLESIME : 2016

Groffe du Tribunal de
Commerce de Paris

26 FEV. 2018

16522
numéro de dépôt

EURL AVRIL ARCHITECTURES

Siège social : 41 Rue Meslay 75003 PARIS
SARL au capital de 5 000 euros - Siret 53833980500029 - APE 7111Z

**RÉSOLUTION D'AFFECTATION ADOPTÉE À
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2017
ARTICLE 44 - DÉCRET 83 - 1020 DU 29 NOVEMBRE 1983**

Seconde résolution

Les comptes présentés font ressortir un montant total à disposition de l'assemblée de 14 213,74 euros qui se compose des éléments suivants :

Déficit de l'exercice clos le 31/12/2016	-9 700,44
Report à nouveau	23 914,18
Réserves distribuables	
Total	14 213,74

L'assemblée générale, sur la proposition de la gérance, décide l'affectation suivante :

Distribution de dividendes	
Réserve	
Report à nouveau	14 213,74
Total	14 213,74

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions faites au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Part éligible à l'abattement
2015	néant	
2014	néant	
2013	néant	

Le taux d'abattement est de 40 % pour les distributions réalisées à partir du 1er janvier 2008.

EURL AVRIL ARCHITECTURES

Siège social : 41 Rue Meslay 75003 PARIS
SARL au capital de 5 000 euros - Siret 53833980500029 - APE 7111Z

TEXTE DE LA RÉSOLUTION D'AFFECTATION PROPOSÉE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2017 ARTICLE 44 - DÉCRET 83 - 1020 DU 29 NOVEMBRE 1983

Seconde résolution

Les comptes présentés font ressortir un montant total à disposition de l'assemblée de 14 213,74 euros qui se compose des éléments suivants :

Déficit de l'exercice clos le 31/12/2016	-9 700,44
Report à nouveau	23 914,18
Réserves distribuables	
Total	14 213,74

L'assemblée générale, sur la proposition de la gérance, décide l'affectation suivante :

Distribution de dividendes	
Réserve	
Report à nouveau	14 213,74
Total	14 213,74

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions faites au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Part éligible à l'abattement
2015	néant	
2014	néant	
2013	néant	

Le taux d'abattement est de 40 % pour les distributions réalisées à partir du 1er janvier 2006.



EURL AVRIL ARCHITECTURES
41 Rue Meslay
75003 PARIS

Siret 53833980500029 APE 7111Z

COMPTES ANNUELS
au
31 décembre 2016

EGIDE - 2 rue de Lancry - 75010 Paris
Tél. 01 42 40 13 13 - Fax : 01 42 40 12 13
SIRET : 411 471 725 00027
Inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de Paris Ile-de-France sous le n° 14-00856500-01



COMPTES ANNUELS

BILAN

PRÉSENTATION GRAPHIQUE DU BILAN

RÉSULTAT

PRÉSENTATION GRAPHIQUE DU RÉSULTAT

EGIDE - PARIS

Téléphone : 01 42 40 13 13 - Télécopie : 01 42 40 13 12

BILAN

EURL AVRIL ARCHITECTURES : 31 décembre 2016

ACTIF (EUR)	VALEURS BRUTES	AMORT-et PROVISIONS	VALEURS NETTES	EXERCICE N-1
ACTIF IMMOBILISÉ				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
	2 213	1 579	635	842
<i>Immobilisations financières</i>				
	49		49	49
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	2 262	1 579	684	891
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
<i>Matières premières, approvisionnements, en cours</i>				
<i>Marchandises</i>				
<i>Avances & acomptes versés sur commande</i>				
<i>Créances</i>				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	1 680		1 680	600
<i>Autres créances</i>	635		635	2 131
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
	26 359		26 359	35 028
<i>Disponibilités</i>				
	5 054		5 054	1 415
<i>Charges constatées d'avance</i>				
	808		808	448
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	34 536		34 536	40 522
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	36 798	1 579	35 220	41 413
PASSIF (EUR)			EXERCICE N	EXERCICE N-1
CAPITAUX PROPRES				
<i>Capital social ou individuel</i>				
			5 000	5 000
<i>Ecart de réévaluation</i>				
<i>Réserve légale</i>				
<i>Réserve réglementée (dont réserve spéciale des plus values à long terme)</i>				
<i>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres d'art originales)</i>				
<i>Report à nouveau</i>				
			23 914	60 740
<i>Résultat de l'exercice</i>				
			-9 700	-36 825
<i>Provisions réglementées</i>				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)			19 214	28 914
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)				
DETTES				
<i>Emprunts et dettes assimilées</i>				
			320	93
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>				
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>				
			1 420	672
<i>Autres dettes (dont comptes courants d'associés)</i>				
			14 267	11 733
<i>Produits constatés d'avance</i>				
TOTAL DES DETTES et PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE (III)			16 006	12 499
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)			35 220	41 413

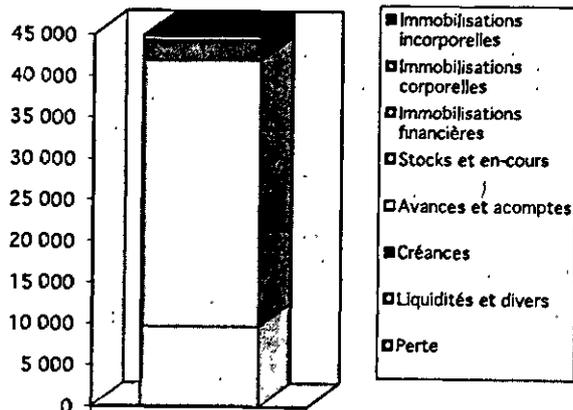


BILAN

EURL AVRIL ARCHITECTURES : 31 décembre 2016

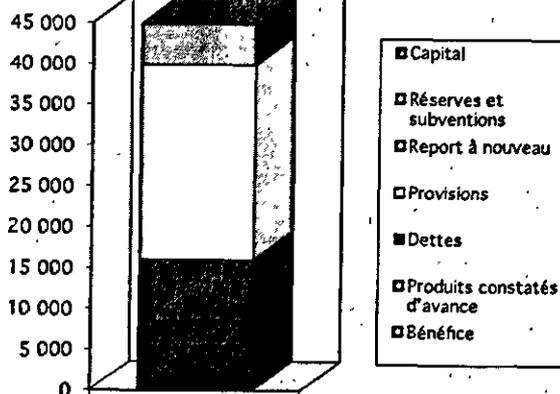
ACTIF

Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	635
Immobilisations financières	49
Stocks et en-cours	
Avances et acomptes	
Créances	2 315
Liquidités et divers	32 222
Perte	9 700
TOTAL	44 920



PASSIF

Capital	5 000
Réserves et subventions	
Report à nouveau	23 914
Provisions	
Dettes	16 006
Produits constatés d'avance	
Bénéfice	
TOTAL	44 920



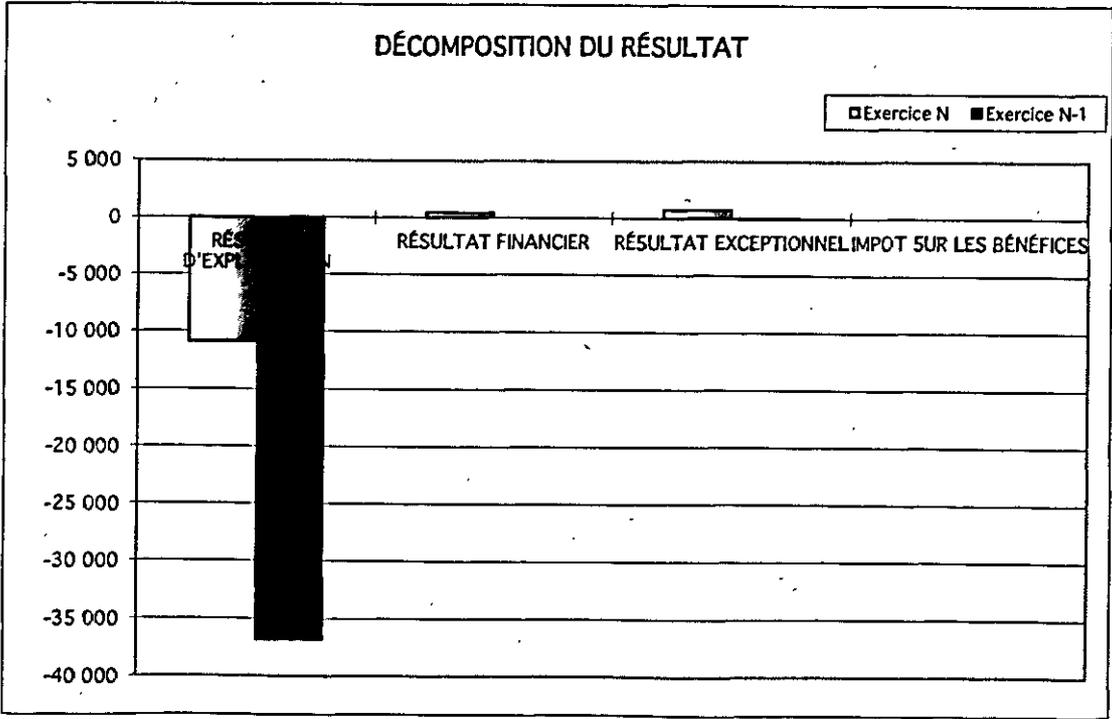
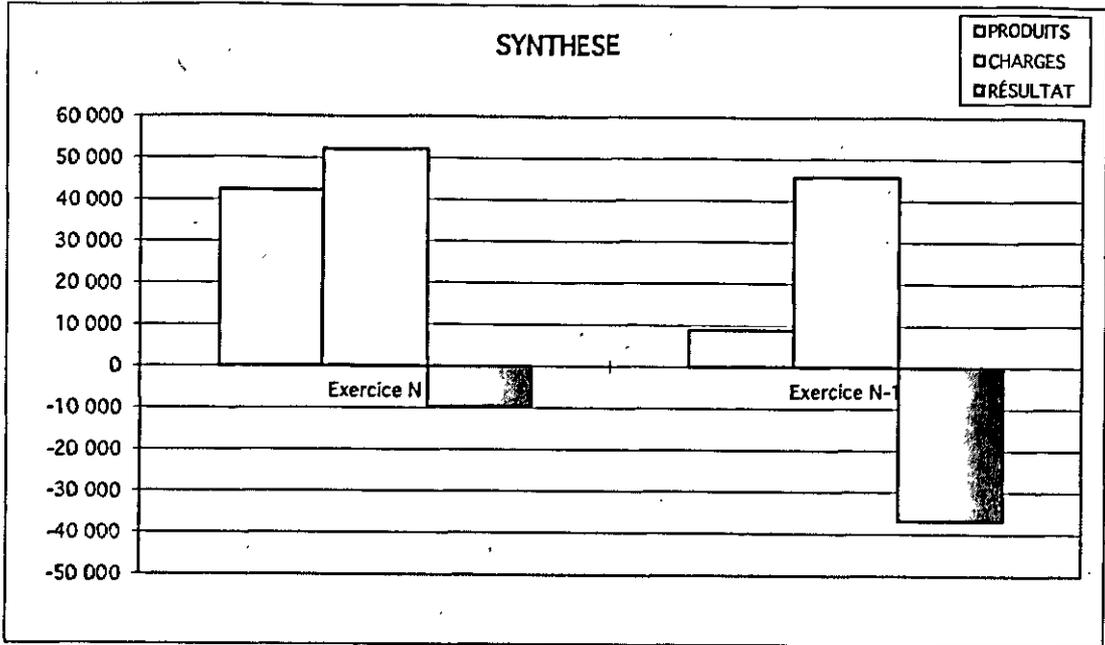
[Signature]

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

EURL AVRIL ARCHITECTURES: Période du 1 janvier 2016 au 31 décembre 2016

Rubriques	Exercice N	EUR	
		Exercice N-1	Ecart N/N-1
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	41 193	8 895	32 298 363%
Chiffres d'affaires nets	41 193	8 895	32 298 363%
Production stockée			
Production immobilisée			
Subvention d'exploitation			
Autres produits	5	0	5
PRODUITS D'EXPLOITATION	41 199	8 895	32 304 363%
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achat de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes (3)	26 226	18 128	8 099 45%
Impôts, taxes et versements assimilés	2 399	1 037	1 362 131%
Rémunérations du personnel	18 631	18 523	108 1%
Charges sociales	4 538	7 840	-3 302 -42%
Dotations aux amortissements	207	206	1 1%
Dotations aux provisions			
Autres charges	62	0	62
CHARGES D'EXPLOITATION	52 064	45 733	6 331 14%
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-10 865	-36 839	25 973 71%
Produits financiers	423		423
Produits exceptionnels	742	13	729
Charges financières			
Charges exceptionnelles			
Impôts sur les bénéfices			
2 - RÉSULTAT COMPTABLE	-9 700	-36 825	27 125 74%

RÉSULTAT DE L'EXERCICE



Handwritten signature

ANNEXE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

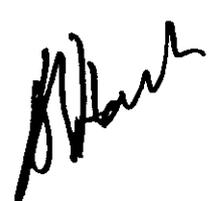
CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

EGIDE - PARIS

Téléphone : 01 42 40 13 13 - Télécopie : 01 42 40 13 12



RÈGLES ET MÉTHODES

1. Règles générales

Les comptes de l'exercice ont été établis conformément aux principes et méthodes retenues par le code de commerce (Art.123-12 à 123-23) le décret du 29 novembre 1983, ainsi que du règlement ANC 2014-03 qui reprend l'ensemble des dispositions du corpus comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Matériel informatique	3 à 5ans
-----------------------	----------

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS et AMORTISSEMENTS

EURL AVRIL ARCHITECTURES 1 janvier 2016 au 31 décembre 2016

IMMOBILISATIONS (EUR)	Valeur brute des immobilisations		Diminutions	Révaluation légale	
	au début de l'exercice	Augmentations		à la fin de l'exercice	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
<i>Fonds commercial</i>					
<i>Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
<i>Terrains</i>					
<i>Constructions</i>					
<i>Installations techniques, matériel et outillage industriel installations générales, agencements, aménagements divers</i>					
<i>Matériel de transport</i>					
<i>Autres immobilisations corporelles</i>		2 213		2 213	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 213		2 213	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		49		49	
TOTAL GÉNÉRAL		2 262		2 262	

AMORTISSEMENTS (EUR)	Au début de l'ex.		Diminutions	A la fin de l'ex.	
		Augmentations			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
<i>Terrains</i>					
<i>Constructions</i>					
<i>Installations techniques, matériel et outillage industriel installations générales, agencements, aménagements divers</i>					
<i>Matériel de transport</i>					
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	1 372	207		1 579	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 372	207		1 579	
TOTAL GÉNÉRAL	1 372	207		1 579	

CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

EUR LA VRIL ARCHITECTURES 1 janvier 2016 au 31 décembre 2016

EUR

CHARGES À PAYER	Montants
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>	
<i>Autres emprunts obligataires</i>	
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	320
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	1 080
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	
<i>Autres dettes</i>	1 013
TOTAL CHARGES À PAYER	2 413

PRODUITS À RECEVOIR	Montants
<i>Créances rattachées à des participations</i>	
<i>Autres immobilisations financières</i>	
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	
<i>Autres créances</i>	180
<i>Disponibilités</i>	
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR	180



CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

EURL AVRIL ARCHITECTURES 1 janvier 2016 au 31 décembre 2016

EUR

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	Montants
<i>Charges d'exploitation</i>	808
<i>Charges financières</i>	
<i>Charges exceptionnelles</i>	
TOTAL CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	808

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	Montants
<i>Produits d'exploitation</i>	
<i>Produits financiers</i>	
<i>Produits exceptionnels</i>	
TOTAL PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	



FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

Autres éléments significatifs

Néant

